

## Quelles sont les **missions** de l'**Institut national d'études démographiques** ?

L'Ined est un **établissement public** de recherche scientifique. Il étudie la **situation des populations**. Il suit l'évolution des naissances, des décès, des unions, des séparations, des migrations, etc. et informe le grand public sur les questions de démographie.

## Quelles sont les **missions** de l'**Institut national de la statistique et des études économiques** ?

L'Insee est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social. Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes. Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

Les renseignements individuels recueillis à l'occasion de cette enquête ne peuvent faire l'objet d'aucune communication de la part de l'Ined et l'Insee avant un délai de 100 ans. (Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques).

## À quoi servent les informations collectées par l'Insee et l'Ined ?

Les enquêtes de l'Insee et de l'Ined servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Chaque année, **250 000 questions** sont adressées à l'Insee.

Elles émanent d'horizons les plus divers : **journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations** ou particuliers

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

- **consulter** les sites internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- **déposer** un courriel sur le site internet de l'Insee (en cliquant sur « contact »)
- **téléphoner** à Insee contact : **0 825 889 452** (0,15€ la minute) du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Et pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter le site de l'enquête :  
<http://teo.site.ined.fr>

► **Merci pour votre participation**



## Trajectoires et Origines

### Enquête sur la diversité des populations en France

Enquête par sondage  
Septembre-décembre 2008



## ● Pourquoi cette enquête ?

Les questions d'intégration économique et sociale et de discrimination sont fréquentes dans le débat public. Pourtant les données statistiques disponibles sur ces thèmes sont trop rares ou font défaut.

L'enquête entend apporter un éclairage scientifique sur ce débat, en décrivant les conditions de vie et les parcours de vie de toutes les personnes résidant en France, qu'elles-mêmes ou leurs parents viennent, ou non, des DOM ou d'un autre pays que la France.

Le questionnaire parle de la scolarité, de l'emploi, de la vie familiale, des langues parlées, des conditions de logement, des pratiques religieuses, de la participation civique, de l'état de santé, de l'expérience du racisme, du rapport aux origines et du regard des autres.

## ● Qui est concerné par l'enquête ?

Toutes les personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 à 59 ans sont concernées par l'enquête. C'est pourquoi celle-ci s'appelle « Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France ».

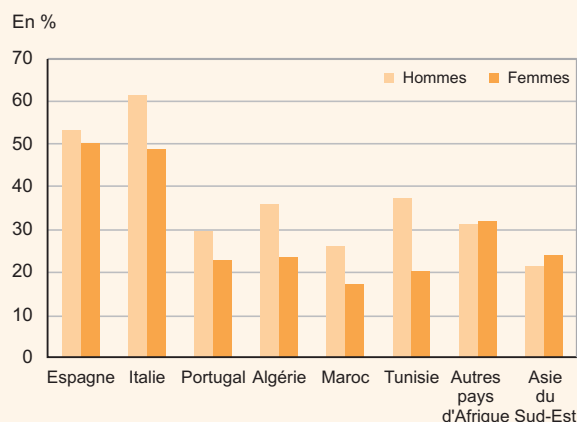
**Quels que soient vos origines ou votre lieu de naissance, vous pouvez être interrogé.**

## ● Pourquoi vous ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque individu : cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. C'est pourquoi l'Insee réalise des sondages. Vous avez été sélectionné au hasard avec 43 000 personnes. Ces personnes représentent l'ensemble de la population.

## ● Quelques résultats en 1999

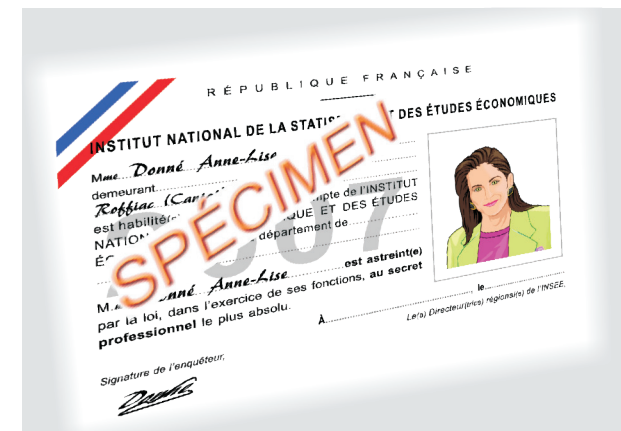
En 1999, une enquête appelée Histoire familiale, a été conduite par l'Ined et l'Insee auprès de 380 000 personnes. Elle a par exemple permis de mesurer l'importance des couples mixtes en France. Cette année-là, près d'un million de personnes immigrées formaient un couple avec une personne non-immigrée, soit 38 % des hommes immigrés et 34 % des femmes immigrées en union. Le graphique ci-dessous indique la proportion de couples mixtes au sein des groupes de migrants les plus importants. On voit que plus les courants migratoires sont anciens (Italie par exemple), plus la proportion de couples mixtes est élevée.



Source : Enquête Histoire familiale, Ined, 1999

## ● Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte commencera le **8 septembre 2008** et se terminera en **janvier 2009**. Un enquêteur vous contactera pour obtenir un rendez-vous et réaliser l'enquête. Il sera muni d'une **carte officielle et tenu au secret professionnel**. Il réalisera l'enquête sur micro-ordinateur portable.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête, dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à cepliant.